



SIEGE DES ACTIVITES :
Stade Saint-Lô de Saint-Ghislain
Rue du Moulin, 68
7330 Saint-Ghislain
Tél 065 / 78.05.57
TRESORIER :
DUREZ Joffrey
Circuit de la clairière, 50
7331 BAUDOUR
GSM 0479/30.82.21
jdurez@yahoo.be
PRESIDENCE :
PLUMAT Michel
GSM 0477/67.39.20
Fax 065 / 67.97.93
Site Internet: <http://www.osga.be>

Tournoi des Jeunes 2012

Règlement

Ce présent règlement devra être affiché publiquement lors de chaque manche du tournoi des jeunes. En cas de challenge LBFA, le chapitre X du règlement de la LBFA aura priorité pour les paragraphes en concurrence.

1. Les clubs participant à la compétition 2012 : OSGA (Saint-Ghislain), USTA (Tournai), EAH (Le Bizet), JSMC (Mouscron), ACLE (Lessines), DS (Dour), ACLO (La Louvière), ATH (Ath) et MOHA (Obourg) sans organiser de compétition étant donné les travaux de leur piste.
2. Chaque club participant organise un meeting pour Ben/Pup/Min dans ses installations et l'ouvre gratuitement aux autres clubs du Tournoi des Jeunes (toutefois, si le club organisateur le désire et qu'il ne s'agit pas de la finale, il peut ouvrir son meeting à d'autres clubs extérieurs).

Dans le cas d'épreuves individuelles, les meetings devront s'étendre sur un maximum de 5h, quelle que soit l'heure de début et proposera au maximum 3 épreuves pour les benjamins et 4 pour les pupilles et minimes.

Si le meeting est organisé en épreuves multiples, la durée des épreuves des minimes pourra dépasser les 5h mais les épreuves des benjamins et pupilles devront être le plus possible rapprochées dans le temps.

Le nombre d'essais aux concours ne pourra pas être limité à deux quel que soit le nombre d'athlètes. Les athlètes devront être répartis en deux groupes afin de diminuer leur temps d'attente si leur nombre est supérieur à 30, si le club dispose de plusieurs sautoirs ou aires de lancer, les deux groupes pourront participer en parallèle, sinon ils devront participer chacun à leur tour.

Par exemple, dans le cas d'un concours de saut en longueur où 60 athlètes sont inscrits, deux groupes de 30 seront formés en essayant de regrouper autant que possible les athlètes de même niveau. Si le club organisateur dispose de deux sautoirs libres, les sauts auront lieu en même temps. Si ce n'est pas le cas, le premier groupe se présentera et effectuera ses trois essais, il sera alors demandé au deuxième groupe de patienter et ils prendront place dès la fin du premier concours.

3. Courses relais

Il est demandé aux clubs organisateurs dont les infrastructures le permettent de prévoir un relais en plus du nombre d'épreuves maximum, ceux-ci se dérouleront de préférence en début de meeting de manière à libérer les athlètes dès la fin de leurs épreuves.

4. Classement Interclubs par Compétition :

Sur base de 9 clubs : par épreuve, on prend les deux meilleures performances d'athlètes du même club. Si l'un des deux est 1^{er}, il reçoit 19 points ; 2^{ème}, il reçoit 17 points ; 3^{ème} 16 points ; 4^{ème}, 15 points ; etc jusqu'à 1 point.

Les ex-aequo : deux 1^{er} =18 points chacun, deux deuxièmes : 16.5 points chacun, deux troisièmes : 15.5 points chacun, etc.

Pour les relais : 1^{er} : 24 points ; 2^{ème} : 20 points ; 3^{ème} 16 points ; 4^{ème} 12 points ; 5^{ème} 10 points ; 6^{ème} 8 points ; 7^{ème} 6 points ; 8^{ème} 4 points ; 9^{ème} 2 points. Dans le cas où les relais seraient composés d'une équipe mixte, les points seront répartis de part égale dans les différents clubs composant l'équipe.

Les athlètes non affiliés pourront participer à la compétition en demandant un dossard provisoire mais ceux-ci ne seront pas repris dans le classement interclub. Si ceux-ci s'affilient avant la fin du tournoi, leurs participations en tant que non affiliés pourront être reprises en compte dans le calcul final de ses points.

Le club vainqueur du Classement Interclubs reçoit une coupe offerte par le club organisateur de la compétition au terme de celle-ci. Le calcul des points devra donc être effectué au fur et à mesure des encodages de résultats comme pour un interclub classique.

Cette victoire lui vaut 9 points, le 2^{ème} club obtient 8 points, etc. Si un club ne présente aucun athlète, celui-ci ne recevra pas de points à la manche concernée.

Ces points entrent dans un classement général pour les 9 journées de compétition.

5. Concours de Hauteur

Benjamins : Départ à la hauteur du moussé – monter par 5cm jusque 100cm, puis par 3cm.

Pupilles : 80cm, 90cm, 100cm, 105cm, 110cm, 115cm, 120cm, 123cm, +3...

Minimes : 90cm, 100cm, 110cm, 115cm, 120cm, 125cm, 130cm, 133cm, +3...

Ces hauteurs sont à respecter même en cas d'épreuves multiples, sauf dans le cadre du challenge LBFA auquel cas le chapitre X du règlement LBFA est prioritaire.

6. Calendrier et Programme des Compétitions 2012 (voir feuille annexe)

7. Courses de haies

Un club est autorisé à ajouter une épreuve de haies en pupilles et minimes. En finale, ces épreuves sont d'office prévues et interviennent pour l'interclub.

8. Le meeting de clôture reprend les différentes épreuves réalisées au cours de la saison « Tournoi des Jeunes ». Les benjamins pourront choisir un maximum de 3 épreuves en dehors des relais et les pupilles et minimes pourront en choisir 4 en dehors des relais.

9. Remise des médailles et de la coupe

En fin de saison, les responsables et entraîneurs sont invités à une réunion à Saint-Ghislain durant laquelle sera évaluée la saison écoulée avec les améliorations à apporter. Y seront distribuées également les médailles et coupes.

Pour le classement des athlètes, les 5 meilleurs athlètes par discipline et catégorie se verront attribuer des points. Le premier marque 5 points, le deuxième, 4, troisième 3, etc. **Les athlètes ayant accompli le minimum de compétitions (4/8) marquent autant de points qu'ils ont fait de compétitions.**

Pour entrer dans le challenge et avoir droit à une récompense, il faut obligatoirement avoir participé à 4 compétitions.

Exemples : Avec 3 points au 60m et 2 points en longueur, s'il a fait 2 manches, il ne sera pas classé. S'il a participé à 5 manches il aura $3+2+5 = 10$ points.

Les classements sont faits par catégorie. Des médailles et trophées seront remis en fonction du budget :

Entre 4 et 6 points : médaille d'or

Entre 7 et 11 points : trophée 1

Plus de 11 points : trophée 2

3^{ème} de sa catégorie : Coupe 3

2^{ème} de sa catégorie : Coupe 2

1^{er} de sa catégorie : Coupe 1

Une coupe sera également remise au club vainqueur du classement général des interclubs.

10. Récompenses de chaque manche

Les récompenses de chaque manche pourront être prévues par le groupe organisateur du tournoi des jeunes, il prévoira dans ce cas une médaille pour les trois premiers de chaque épreuve individuelle et un petit trophée ou coupe pour les 3 premiers des épreuves multiples. Il est demandé à chaque club de participer de façon collective ou individuelle à cette distribution de médailles ou trophées.

Sera aussi prise en compte, la récompense du club vainqueur de la manche en cours à décerner en fin de meeting.

11. Jury

Il est demandé à chaque club d'avoir deux personnes disponibles pour chaque manche, ceux-ci seront disponibles en cas de besoin pour différentes tâches telles que le renvoi des engins, le ratissage des sautoirs en longueur, etc.

12. Préinscriptions

Pour des facilités d'encodages, les préinscriptions seront **obligatoires** pour chaque manche, elles devront être envoyées au secrétaire du club organisateur au plus tard le jeudi soir précédent la compétition.

Chaque club recevra un tableau type qui devra être complété par les informations sur les athlètes. Ce tableau reprendra les différentes épreuves disponibles pour chaque catégorie, il sera donc demandé de mentionner, s'il y en a, les meilleurs résultats obtenus par chaque enfant dans les cases prévues à cet effet. De cette façon, les clubs organisateurs devront faire en sorte de regrouper les athlètes de même niveau et, concernant les courses, à défaut de temps de référence, répartir les athlètes en fonction de l'âge et des clubs.

Les inscriptions seront clôturées ½ heure avant le début du meeting. A ce moment, les entraîneurs ou délégués donnent la liste exacte de leurs athlètes présents.

Un athlète qui arrive en retard ne sera néanmoins pas disqualifié, il pourra participer aux épreuves se déroulant à plus d'une demi-heure de son arrivée (et ce même en cas d'épreuves multiples).

Il est conseillé au club d'afficher la liste des pré-inscrits lors de l'organisation du meeting.

13. Badges de délégués de clubs.

Pour ne pénaliser aucun club, ils devront demander un certain nombre de badges pour les entraîneurs en précisant, en même temps que leur liste de préinscrits, les noms des entraîneurs à qui ils prévoient de distribuer ces badges. Il est demandé à chaque club de faire preuve de bon sens au moment de cette demande, en fonction du nombre d'athlètes réellement présents. Dans tous les cas, un maximum de 7 badges sera imposé à tous.

Toute personne ne disposant pas du badge officiel pour le tournoi des jeunes devra rester à l'extérieur de la piste.

Afin de tenir informées les personnes à l'extérieur du terrain, des tableaux marquoirs devront être prévus pour chaque épreuve et une personne aura pour rôle d'y retranscrire le résultat énoncé par l'officiel.

14. Il est demandé à chaque club participant au tournoi de verser la somme de ■■■ pour la participation aux frais (coupes, médailles, frais administratifs,...). Les clubs qui le souhaitent peuvent confier la gestion des médailles et coupes de leur manche au comité du tournoi des jeunes afin d'uniformiser celles-ci et de tenter d'obtenir un prix de lot. Le montant de la participation sera précisé au cas par cas en fonction des épreuves organisées. Un compte a été ouvert afin de pouvoir recevoir les cotisations, le virement devra donc se faire sur le numéro ■■■■■■■■■■ de Tournoi des Jeunes – OSGA Rue du Moulin, 68 7330 Saint-Ghislain. Le paiement sera attendu au plus tard pour le 20 juin 2012.